

Nom, Prénom

Adresse

Je soussigné (e), _____

certifie, sur l'honneur, ne pas bénéficier ni solliciter de prise en charge permettant un remboursement partiel ou total, à quelque titre que ce soit, et notamment par mon employeur, du coût de la formation initiale distancielle en thérapie interpersonnelle 2024. Je reconnais que cette condition est indispensable pour bénéficier licitement du tarif préférentiel « inscription individuelle », à la formation initiale en thérapie interpersonnelle organisée par l'IFTIP en 2024. Seuls les étudiants en psychologie et internes en médecine dans une Université sont éligibles à l'inscription étudiante.

Je m'engage à informer immédiatement l'IFTIP, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse : IFTIP, 8 square Louis Blériot, 92130 Issy les Moulineaux, si je choisis finalement de bénéficier d'un remboursement partiel ou total. Dans ce cas de figure, le tarif standard de 2500€ s'appliquerait pour mon inscription à la formation initiale en thérapie interpersonnelle organisée par l'IFTIP en 2024 et j'acquitterais alors la différence. Un avenant au contrat serait alors édité.

Je suis averti que toute infraction à cette règle est susceptible de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion, sans qu'aucune somme ne me soit restituée, conformément aux dispositions du règlement intérieur.

Date et Signature du stagiaire, précédée de « lu et approuvé »